ARAS Association des Riverains de l'Aéroport de Sion

Case postale 43
1951 Sion

www.aras.ch

ACTIONS AU NIVEAU DE L'AEROPORT CIVIL

Etat au 31 décembre 2017

L'ADMINISTRATION

EXIGENCES :	RESULTATS :
Validation du règlement de l'Aéroport de Sion par l'OFAC. Des directives ont été éditées sur la base du règlement qui est appliqué actuellement.	La validation n'est toujours pas faite.

LES NUISANCES

EXIGENCES :	RESULTATS :
Les GPU sont en fonction sur les emplacements Nord et Sud de l'Aéroport. Dès l'immobilisation des avions après atterrissage, les APU sont déclenchés. Lors de la préparation au décollage, les GPU sont obligatoires ; les **APU** ne sont tolérés que pour les avions qui doivent le faire pour des raisons techniques, mais au maximum **15** minutes.	Les GPU ne sont pas utilisés correctement côté SUD EST - hangars « Farner ». La Direction de l'aéroport s'engage à faire respecter ce processus.
Les routes de vols hélicoptères : Une demande de modification de l'entrée hélicoptères SUD/OUEST a été formulée par l'Aras à la Direction de l'Aéroport de Sion.	La Direction de l'Aéroport s'est engagée à faire la demande à l'OFAC.
Les routes de vols hélicoptères de sulfatage	L'Aras travaille, avec l'appui du PDC, pour l'ouverture d'un 3ème site décollage/atterrissage dans la région sierroise.
L'Aras ne veut pas d'engorgement « hélicoptères » au NORD de l'aéroport.	Les 4 places de parking hélicoptères NORD ont été déplacées à l'EST près de la Maison du Sauvetage. Restent les 3 places provisoires devant le dernier baraquement bois qui doit être détruit.

LES AMENAGEMENTS	
EXIGENCES / TRAVAUX :	**RESULTATS :**
Construction de hangars sur la zone des Champs-Neufs :	Autorisation accordée par l'OFAC mais projet en standby. Recherche de financement.
Réaménagement du tarmac NORD avec mise en place de 2 GPU	Le village bois a été partiellement démoli. Le tarmac doit être complètement refait avec l'installation de 2 GPU électriques. Le budget de la Municipalité a été validé. Frs 6'500 Mios sont planifiés sur 4 ans. Le Canton prendra à sa charge le 50% de ces frais, soit Frs 3'250'000.- (décision du 14.06.2017)
Réaménagement des hangars Aéro Club	Plans à présenter par l'Aéro Club Valais. Une solution avec les baraquements des Vergers côté SUD, propriété de Arma Suisse est en cours de négociation.
Réaménagement des places hélicoptères devant hangar Air Glacier sulfatage car non-conformité	A l'étude avec la STEP de Vétroz.
Prolongement et rehaussement du mur anti- bruit NORD derrière les aires de stationnement.	Le prolongement du mur anti – bruit actuel NORD sur une cinquantaine de mètres, soit jusqu'au local du Feu sera effectué au printemps 2018. Un rehaussement a été demandé à la Direction de l'Aéroport.
Mur anti- bruit derrière le hangar hélicoptères sulfatage (Nord-Ouest de l'Aéroport	Le grillage doit être remplacé par un mur anti- bruit mais le Service de l'Environnement fait opposition.
FATO - SUD/ EST	L'emplacement décollage / atterrissage hélicoptères doit être repensé en termes de sécurité.

CE QUE NOUS AVONS OBTENU OU QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2017	
EXIGENCES :	**RESULTATS :**
Diminution des nuisances sonores à Bieudron et environs Respect des horaires et des conditions de vol par les hélicoptères (sulfatage, vols stationnaires, …) fixées par l'OFAC	L'aire de stationnement des hélicoptères a été déplacé sur les terrains d'Agroscope Conthey. L'activité matinale débute à 06h00, avec la mise en mise en route des rotors ; dans la minute, décollage et départ sur les lieux d'épandage.
Réduction des vols au-dessus de l'aéroport et déplacement des évolutions pour les avions de voltige	Les avions font leurs manœuvres au-dessus du secteur Riddes-Saxon, sauf autorisation expresse de la Direction de l'Aéroport.
Réduction du temps d'utilisation des APU côté hangars GRELY	TAG Aviation s'est équipé de plusieurs GPU mobiles qui sont utilisés pour les préparations décollages / finalisations atterrissages des jets à réaction devant chez eux.
Respect des routes de vols hélicoptères	Séance a été organisée et rappel a été effectué en présence de tous les partenaires ainsi que de Skyguide. La situation s'est nettement améliorée.
Approche par satellite pour les avions de type Airbus A320 ou Boeing 737	L'Office fédéral de l'aviation civil a validé la modification du règlement de l'aéroport, le 02.02.2016. Une période de deux ans pour vérification a été demandée et accordée par l'OFAC, soit en février 2019.